

Académie d'Orléans – Tours

Université de Tours

FACULTÉ DE MÉDECINE DE TOURS

Année 2021

Mémoire

Master 2 : Prévention Et Promotion de la Santé

ANIHOUVI Françoise

Née le 04 octobre 1995 à Porto-Novo (Bénin)

Présenté et soutenu publiquement en septembre 2021

**Mise en place d'une base de données des structures
intervenants dans la prévention du suicide dans la région
Centre-Val de Loire**

Directeur de stage : FILLATRE Marc

Directeur de mémoire : FILLATRE Marc ; FACY Françoise

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude au Docteur Marc FILLATRE, président du réseau VIES 37 et de l'union nationale pour la prévention du suicide pour m'avoir donné la chance de m'associer à un projet aussi enrichissant pendant mon stage. Je tiens également à le remercier m'avoir guidé tout au long de mon stage et pendant la rédaction de mon mémoire.

J'adresse un remerciement particulier et toute ma gratitude au Professeur Françoise FACY qui a accepté d'encadrer ce travail. Merci pour sa lecture attentive et ses précieux conseils.

Je remercie également le responsable de mon master, le Dr Emmanuel RUSCH pour sa disponibilité et sa sollicitude. J'en profite pour remercier l'ensemble des intervenants du master pour les temps d'enseignement.

Je remercie tous mes collègues de promotion, particulièrement mes amies Andreina, Cécilia, Urmela et Zeïna pour les moments formidables partagés, les fous-rires, les discussions et tant d'autres... Que notre belle amitié continue de fleurir et nous unisse davantage.

Une mention très spéciale pour mes parents, mon frère et ma sœur, ma meilleure amie (elle se reconnaît), pour tout l'amour, la bienveillance et le soutien dont ils m'ont comblé tout au long de mes études et dans ma vie de tous les jours, je vous porte dans mon cœur.

Enfin, je tiens à remercier tous mes proches et tous ceux qui, de près ou de loin m'ont aidé et soutenu.

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	6
1.1	Contexte	6
1.2	Problématique	8
1.3	Appel à projet émis par VIES 37	10
2	METHODOLOGIE	13
2.1	Objectif général	13
2.2	Territoire	14
2.3	Ressources	17
2.3.1	Critères de sélection des ressources	17
2.3.2	Prospection	18
2.4	La base de données	21
2.4.1	Utilisateurs de la base de données	21
2.4.2	Principe d'un annuaire électronique	22
3	RESULTATS	23
3.1	Types de structures entrant dans la base de données	23
3.1.1	En fonction des actions menées	23
3.1.2	En fonction du statut	25
3.2	Structures/ressources	25
3.3	Pavé thématique sur le site du ROR	34
4	DISCUSSION	38
5	CONCLUSION	41
6	REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	42
7	ANNEXES	45

LISTE DES ABREVIATIONS

AAP : appel à projet

ARS : agence régionale de santé

CCAS : centre communal d'action sociale

CIAS : centre inter-communal d'action sociale

CLS : contrats locaux de santé

CLSM : contrats locaux de santé mentale

CUMP : cellule d'urgence médico-psychologique

CVL : centre val de Loire

DREES : direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

FRAPS : fédération régionale des acteurs en promotion de la santé

GCS : groupement de coopération sanitaire

GEPS : groupement d'études et de prévention du suicide

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

JNPS : journée nationale pour la prévention du suicide

OMS : organisation mondiale de la santé

ONS : observatoire national du suicide

ROR : répertoire opérationnel des ressources

SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement défini

SPF : santé publique France

TS : tentative de suicide

UNPS : union nationale pour la prévention du suicide

VIÉS 37 : vivre et intervenir ensemble face au suicide, département 37

VigilanS : programme de recontacte post-hospitalier des personnes ayant fait une tentative de suicide

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Le suicide est un phénomène complexe qui a attiré l'attention au cours des siècles, des philosophes, des théologiens, des médecins, des sociologues, des citoyens. Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), le terme *suicide* se réfère à l'acte de se donner délibérément la mort et le terme *tentative de suicide* est employé pour se référer à tout comportement suicidaire non mortel et à un acte d'auto-intoxication, d'automutilation ou d'auto-agression avec intention de mourir ou pas (*Organisation mondiale de la Santé, 2014*).

En première intention réservée à l'intime, le suicide s'est rendu plus visible dans nos sociétés et se révèle être un problème majeur de santé publique. Le suicide est d'autant plus grave car il met prématurément fin à la vie d'une personne et est à l'origine d'un grave traumatisme dans la vie des membres de la famille et des amis de la personne qui se suicide. C'est un phénomène grave qui requiert une attention particulière car il touche toutes les communautés, toutes les cultures et tous les pays du monde entier. Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), chaque année, plus de 800000 personnes se suicident dans le monde, soit une personne toutes les 40 secondes (*Organisation mondiale de la Santé, 2014*), nous devons également prendre en compte le nombre de suicides passé sous silence en raison du caractère tabou et honteux de ce phénomène dans notre société. Cependant, le suicide ne se limite pas uniquement aux taux de mortalité (nombres de personnes mortes suicidées), nous devons également intégrer l'ensemble du processus suicidaire, depuis le sentiment de dépression, en passant par la crise suicidaire et les idées suicidaires, jusqu'à la tentative de suicide.

La prise en compte du suicide comme un problème de santé publique, à amener plusieurs pays européens à développer des stratégies nationales de prévention du suicide. La France reste cependant l'un des pays les plus touchés par le suicide sur le plan international (elle occupe la 10^e place sur les 27 pays de l'Union européenne en 2012), d'après le rapport de l'organisation mondiale de la santé sur la prévention du suicide en 2014 (*Organisation mondiale de la Santé, 2014*). La France métropolitaine faisait état de 10 686 décès par suicide en 2012, soit un taux standardisé sur l'âge de 16,7 pour 100 000 habitants, les hommes étant trois fois plus touchés que les femmes avec un taux de 25,9 décès pour 100 000 hommes contre 7,4 décès pour 100 000 femmes (*Santé publique France, 2019*). En 2016, le suicide a causé le décès de 9 300 personnes, à ce chiffre s'ajoutent environ 200 000 tentatives de

suicide par an. Dans l'optique de mieux lutter contre le suicide, le Ministère des solidarités et de la santé a créé en 2013 l'Observatoire National du Suicide (ONS) pour 4 ans puis il a été renouvelé le 1^{er} août 2018 pour 5 ans, il est copiloté par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et par Santé publique France (SPF) (*Observatoire national du suicide / DREES, s. d.*). L'ONS a pour mission de coordonner et d'améliorer les connaissances des uns et des autres sur le suicide et les tentatives de suicide (TS), il s'occupe également de mettre en place des recommandations en matière de prévention du suicide.

S'agissant d'un problème grave de santé publique selon l'OMS, le suicide requiert un excellent système de prévention et de contrôle, ce qui représente une tâche peu facile. La prédictibilité de l'acte suicidaire est très incertaine, et de nombreux auteurs s'accordent à dire qu'il est très difficile d'établir un portrait précis du sujet suicidaire. En termes de politique de santé, on peut agir à différents niveaux pour une meilleure prévention du suicide et pour l'amélioration de la santé mentale des populations. Ainsi donc, en 2018, la Direction générale de la santé a proposé une stratégie multimodale de prévention du suicide qui se décline selon cinq actions complémentaires (*Stratégie multimodale de prévention.pdf, s. d.*) (*stratégie nationale de santé 2018-2022.pdf, s. d.*):

- développer la prise en charge des suicidants en sortie d'hospitalisation,
- poursuivre les actions de formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire des professionnels,
- veiller à un traitement médiatique du suicide responsable pour prévenir la contagion suicidaire,
- mettre en place une ligne d'appel d'urgence de prévention du suicide,
- informer le public sur les ressources disponibles.

La France a opté pour la mise en place de différents plans d'actions, de contrôle et de prévention contre le suicide qui continue d'être déployer sur tout le territoire national. Pendant ces dernières années, nous avons assisté à une réduction des données épidémiologique du suicide, si nous relâchons notre attention, nous risquons de les voir repartir à la hausse. Cependant, nous continuons de remarquer des disparités d'une région à une autre, la région Centre Val de Loire (CVL) reste mal placée (7^{ème} place) sur l'échelle nationale. En 2015, 433 personnes résidant en Centre-Val de Loire se sont suicidées, sur une base de 8 948 personnes en France métropolitaine. La région présente des taux supérieurs à

la moyenne nationale pour les décès par suicide de 18,3 pour 100 000 habitants en 2015, la moyenne nationale étant de 13,1 pour 100 000 habitants (*Suicide et tentatives de suicide données épidémi.2019.pdf*, s. d.). Aussi, de 2008 à 2017, 4 390 séjours hospitaliers pour tentative de suicide ont été enregistrés en moyenne chaque année en Centre-Val de Loire (environ 200 000 TS pour la France) chez des personnes résidant dans la région. Avec un taux d'hospitalisation standardisé pour tentative de suicide de 168,9 pour 100 000 habitants en 2017, la région Centre se trouve bien au-dessus du taux national (148,0 pour 100 000 habitants) (*Santé publique France, 2019*). Selon le bulletin régional (février 2019) de santé publique France, les taux standardisés de mortalité et d'hospitalisations pour tentatives de suicide (TS) varient selon les départements en Centre-Val de Loire. Les inégalités territoriales observées ne sont pas identiques pour les suicides et les TS, en particulier pour les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre. En effet, le Loir-et-Cher présentait le plus faible taux de suicide de la région (15,7 pour 100 000) mais également le plus fort taux d'hospitalisation pour TS (206,5 pour 100 000). A l'inverse, l'Indre était le territoire le plus touché en termes de mortalité par suicide (20,7 pour 100000) mais avec un faible taux en termes d'hospitalisations pour TS (163,4 pour 100000). Ce département, suivi du Cher (20,6 pour 100 000) et l'Indre-et-Loire (19,5 pour 100 000) étaient les territoires les plus touchés par les suicides (*Santé publique France, 2019*).

1.2 Problématique

Les efforts de prévention du suicide passent par la collaboration et la coordination de plusieurs secteurs de la société, publics et privés, de la santé ou non, tels que ceux de l'éducation, du travail, de la justice, de la politique et des médias. Ces efforts doivent être complets, intégrés et synergiques (*Organisation mondiale de la Santé, 2014*). En effet, aucune approche isolée ne peut résoudre à elle seule une question aussi complexe que le suicide. Beaucoup d'actions en prévention du suicide, pour être réellement efficaces, doivent permettre l'orientation des professionnels et du public sur les différentes structures d'accompagnement et de prise en charge adaptées à leur propre situation. Outre le fait que beaucoup de structures/ressources ne sont que peu, mal ou pas connues du public, et souvent des professionnels de la prévention, la question de l'obsolescence rapide du contenu de ces plateformes d'informations est un problème majeur. En effet, nous constatons la mise en place de différente plateforme d'information par chacune des structures/ressources qui en ont besoin pour diffuser leurs services, ces plateformes, souvent assez similaires les unes

aux autres, sont consommatrice de beaucoup de temps et nécessite des efforts de réactualisation très importants. Ces redondances représentent une perte de temps et d'argent, d'autant plus inutile qu'un système de recueil et de mise à jour centralisé et partageable pourrait exister par département. Aussi, certaines structures manquent de transparence dans leur communication avec le public, ce qui a pour effet de ralentir ou d'empêcher le processus de prise en charge. Toutes ces difficultés conduisent à un manque d'accessibilité aux informations d'accompagnement et de prise en charge pour les professionnels de santé et le grand public. Ne pas être dirigé dans le bon service ou perdre un temps fou à chercher les bonnes informations freine considérablement le travail des acteurs et influe sur les résultats obtenus.

Nous remarquons également une répétition dans la démarche de soin, les patients consultent plusieurs fois pour le même trouble, chez le même praticien ou chez des praticiens différents. Il y a clairement un manque de chronologie et de clairvoyance dans la prise en charge du patient, toutes les informations n'étant pas consignées dans le dossier du patient, cela entraîne la répétition de certains actes et induit un stress supplémentaire chez le patient. Cette situation est d'autant plus inconfortable, car elle entraîne un sentiment d'errance chez les patients qui finissent par s'éloigner du système de santé, ce sentiment étant deux fois plus néfaste chez les patients atteints de trouble psychique. Améliorer l'accès aux informations de prise en charge pour les professionnels s'avère être plus que nécessaire.

Les acteurs en prévention du suicide ont besoin d'une bonne orientation, d'un plan action et d'un éventail de stratégies précis afin d'atteindre les objectifs en matière de prévention du suicide, laquelle passe nécessairement par des efforts soutenus (*Organisation mondiale de la Santé, 2013*).

1.3 Appel à projet émis par VIES 37

En 1996, dans l'optique de sensibiliser, d'informer le public sur les actions de prévention en faveur du suicide et de lever le tabou autour du suicide, les représentants de 7 associations agissant sur le terrain de la prévention du suicide, décident d'organiser et de promouvoir une Journée Nationale pour la Prévention du Suicide (JNPS) le 5 février (*Union Nationale de Prévention du Suicide*, s. d.). Pour ces associations, la médiation associative est une voie appropriée pour atteindre une prévention efficace du suicide. Ainsi, en 2001, la première association JNPS fait peau neuve et devient l'Union Nationale pour la Prévention du Suicide (UNPS). Aujourd'hui, l'UNPS se compose d'une quarantaine d'acteurs de la prévention du suicide qui participent à l'élaboration des politiques de santé afin de définir des lignes stratégiques relatives à la prévention du suicide. Elle a une action de plaidoyer auprès des institutions publiques et politiques pour influencer et modifier les comportements et prises de position. Elle met en place diverses actions et réalisations pour alerter, sensibiliser et informer l'opinion publique sur le fait que le suicide n'est pas un sujet tabou et qu'une prévention du suicide et de sa tentative est possible.

Le réseau VIES37 (Vivre et Intervenir Ensemble face au Suicide) fait partie des nombreux acteurs affiliés à l'union nationale pour la prévention du suicide. Le réseau relie différentes institutions et associations nationales ou départementales pour améliorer la prévention et assurer une meilleure prise en charge des conduites suicidaires (*Réseau VIES 37*, s. d.). Les actions du réseau se concentrent principalement sur le département d'Indre et Loire, cependant, VIES37 coordonne également des actions avec la région Centre-val de Loire et les instances nationales. Le réseau VIES37 met en place différentes formations à destination des acteurs en prévention, il met en œuvre et soutien les actions de prévention et d'aide aux personnes engagées dans des conduites suicidaires.

Le projet régional de santé pour la période 2018-2027 est co-construit avec l'ensemble des acteurs de santé. Il promet une vision fondée sur l'offre régionale, ses atouts, ses dynamiques et ses fragilités, mais aussi sur les évolutions technologiques et médicales attendues, afin de garantir et d'améliorer l'accès à la santé. L'adaptation de l'offre de santé pour mieux répondre aux besoins de la population trouve sa déclinaison opérationnelle dans le schéma régional de santé 2018-2022 de la région Centre-val de Loire (*Projet_regional_sante_synthese_2018-2022pdf*, s. d.). Cette feuille de route est construite autour de quatre axes : les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé ; l'accès au système de santé ; l'efficience du système de santé ; la continuité des parcours de

santé. Le schéma régional de santé propose également trois grands axes d'intervention pour changer de regard sur la santé mentale et améliorer l'accès aux soins et aux accompagnements des personnes vivant avec un trouble psychique (*Schema_regional_sante.CVL.2018-2022pdf*, s. d.):

- Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique, et prévenir le suicide ;
- Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité ;
- Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

Les objectifs de cette feuille de route sont de porter une vision positive de la santé mentale, déterminant essentiel de la santé, et de promouvoir une psychiatrie qui ne soit plus le parent pauvre de la médecine.

Afin de promouvoir le bien-être mental et la prévention du suicide, de répondre au besoin d'information et d'accompagnement des acteurs en prévention, le réseau VIES37 a décidé de lancer un appel à projet en décembre 2019. Cela repose sur la constitution d'une base de données régionale qui répondra aux besoins d'informations des acteurs en apportant une vision la plus complète possible sur les dispositifs actuels de prévention du suicide. Cet annuaire électronique couvrira un large champ de ressources/structures pouvant répondre aux problématiques de mal-être, depuis les idées suicidaires jusqu'aux urgences suicidaires. Elle intégrera notamment les structures sanitaires, mais également d'autres structures telles que les ressources médico-sociales, socio-éducatives, associatives, citoyennes, etc. Par extractions différentes, cette base servira au grand public, mais aussi aux formateurs Sentinelles, à Vigilans centre-val de Loire, à StopBlues, aux Hôpitaux, aux différentes associations, réseaux et professionnels qui œuvrent dans le champ du suicide et de la santé mentale. Ce projet est d'une importance capitale, car elle permet de réduire considérablement le temps passé par les acteurs de santé à rechercher la structure la plus adaptée au besoin du patient, elle permet également de palier aux problèmes d'obsolescences des informations car la base de données bénéficiera de mise à jour régulière. A long terme, cet annuaire permettra de diminuer le risque de rupture dans la prise en charge et d'améliorer la coordination entre acteurs du parcours de soins et du parcours de vie du patient (*AAP base de données VIES 37.pdf*, s. d.).

L'agence régionale de la santé du centre-val de Loire s'est associée au projet en qualité de financeur et la base de données sera consultable sur le site du Répertoire opérationnel des ressources (ROR) de la région centre-val de Loire. Le ROR est le référentiel de données qui décrit l'offre de santé sanitaire et médico-social sur le territoire national, grâce aux données accessibles sur le site, les professionnels en lien avec la santé accèdent à l'offre de santé disponible, information clé pour l'organisation d'une prise en charge efficace et adaptée du patient (*Programme Répertoire opérationnel des ressources (ROR)*, s. d.). Ce n'est que dans la coordination de nos forces multiples (celle des différents professionnels de la prise en charge ou de l'organisation des soins et des bénévoles) que nous pourrions espérer poursuivre une amélioration du parcours de soins du patient.

En 2021, au niveau national, un appel à projet du ministère de la santé planifie la mise en place d'un numéro national pour la prise en charge des gestes suicidaires, qui s'appuie sur des centres répondeurs, qui eux-mêmes nécessitent des répertoires de ressources de proximité en fonction des appels ; parmi les partenaires de ce projet, l'UNPS est chargée de faciliter les relations avec les associations, en particulier celles qui gèrent des lignes d'écoute dédiées au grand public. La ligne doit permettre une prise en charge sanitaire immédiate : il s'agira d'évaluer les personnes et de les prendre en charge de façon adaptée (depuis les idées de suicide jusqu'à la crise suicidaire). Elle doit aussi permettre de promouvoir l'accès aux soins, de repérer les troubles de santé mentale et d'atteindre les populations les plus vulnérables. Le numéro national sera la porte d'entrée vers l'ensemble des dispositifs d'aide psychologique, et la garantie d'une communication directe et efficace à destination des personnes suicidaires. Le dispositif s'adresse en premier lieu aux personnes suicidaires, puis à leur entourage, et aux professionnels soignants et non soignants en contact avec elles. Le projet intègre également la mise en place d'un annuaire national des ressources et structure de prévention du suicide (*note_information_numero_national_prevention_suicide_signée_08.12.2020.pdf*, s. d.) (*annexe_2_cahier_des_charges.pdf*, s. d.).

2 METHODOLOGIE

2.1 Objectif général

Afin d'établir une véritable méthodologie, en cohérence avec les fondamentaux du réseau Vies37, il convenait dans un premier temps, d'établir des objectifs correspondants aux critères SMART (annexe 5). Cela nous a permis de structurer et de donner une cohérence au projet.

Ainsi, nous avons déterminé que l'objectif général de notre thématique est de « construire un annuaire électronique des différentes structures/ressources intervenant dans la prévention du suicide sur toute la région Centre-val de Loire, accessible pour tous les professionnels et le public ».

Quatre objectifs spécifiques découlent de cet objectif général, cela nous permet d'indiquer la démarche que nous souhaitons suivre pour réaliser l'objectif général :

- Objectif spécifique 1 : Identifier les différents types de structures intervenant dans la prévention du suicide sur la région
- Objectif spécifique 2 : Contacter les coordonnateurs des contrats locaux de santé (CLS) et contrats locaux de santé mentale (CLSM) de la région et recenser l'ensemble des structures intervenant dans la prévention du suicide.
- Objectif spécifique 3 : Comprendre les modes de fonctionnement de ces structures et avoir une vision représentative des structures intégrant la base de données.
- Objectif spécifique 4 : Construction du pavé thématique de la base de données par l'équipe du ROR.

2.2 Territoire

La région Centre-Val de Loire est l'une des treize régions françaises métropolitaines, elle est située dans le quart nord-ouest du territoire, au centre de la France. La région est constituée de six départements : le Cher (18), l'Eure-et-Loir (28), l'Indre (36), l'Indre-et-Loire (37), le Loiret (45) et le Loir-et-Cher (41). Sa superficie est de 39151km², sa population de 2 582 522 habitants, pour une densité de 66 habitants/km².

En 2003, il a été mis en place un programme régional prévention Suicide, une dynamique a été impulsée dans les départements de la région. La région propose plusieurs ressources en prévention du suicide par département : des réseaux ou collectifs de structures d'aide et d'accompagnement, des centres de soins et des hôpitaux, des associations d'aide aux victimes et à leurs familles, des lignes d'écoutes, des sites de documentation, des centres de recherches, des organismes administratifs, etc. Des coordinations se sont construites en Eure-et-Loir, dans le Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire avec le réseau de psychiatre VIES 37, des journées départementales, régionales et des formations sont organisées. Dans le cadre de la prévention du suicide, des actions et rencontres sont organisées par le réseau VIES 37 et l'agence régionale de santé de la région centre :

- journée départementale et/ou régionale de prévention du suicide pour tous les acteurs
- des sessions de formation à l'intervention de crise suicidaire
- des sessions de formation à l'évaluation du potentiel suicidaire et à l'orientation.

Aussi, la Coordination de Prévention Suicide du Loiret animée conjointement par la délégation départementale de l'ARS du Centre Val de Loire et l'antenne Loiret de la FRAPS (fédération régionale des acteurs en promotion de la santé) Centre Val-de-Loire ont proposé une rencontre autour de la prévention du suicide en milieu de travail : "Mal-être au travail, épuisement professionnel, burn-out. Comprendre et agir." Tels sont les objectifs de cette rencontre.

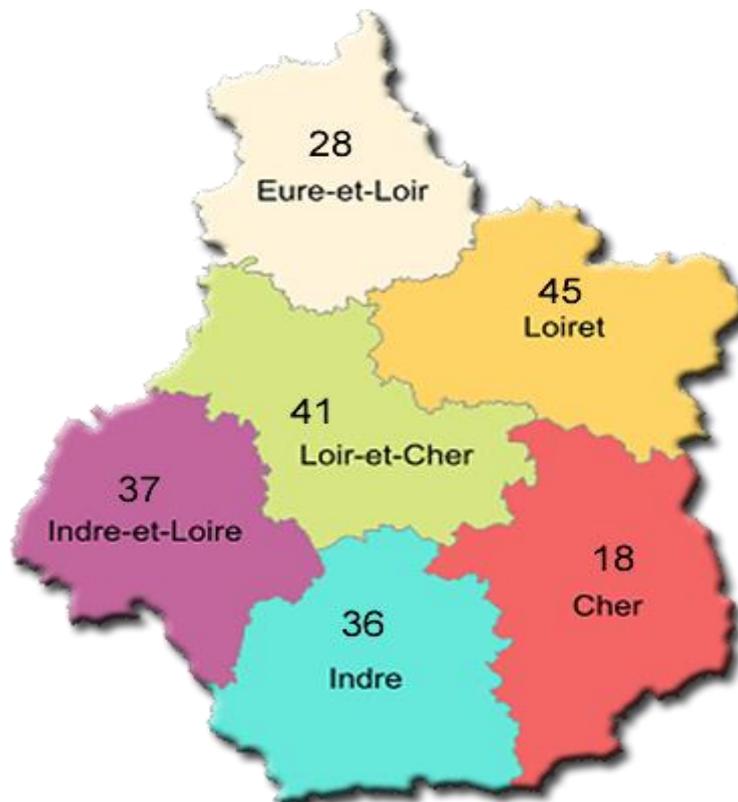


Figure 1 : Carte des départements de la région Centre-val de Loire.

➤ ***Le Cher (18)***

Le Cher est un département français qui tient son nom de la rivière Cher, il s'étend sur une superficie de 7235km² et à une population de 300 174 habitants en 2019 selon l'Insee. Sa préfecture est Bourges et les sous-préfectures sont Vierzon et Saint-Amand-Montrond.

➤ ***L'Eure-et-Loir (28)***

L'Eure-et-Loir est un département français dont la préfecture, Chartres, est située à 90 km à l'ouest-sud-ouest de Paris. Les villes de Dreux, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou en sont les sous-préfectures. Il s'étend sur une superficie de 5880km² et à une population de 431 437 habitants en 2019 selon l'Insee.

➤ ***L'Indre (36)***

L'Indre est un département français de la région Centre-Val de Loire qui tire son nom de l'Indre, une rivière qui le traverse. L'Insee lui attribue le numéro de code 36 et sa population est de 217 312 habitants en 2019. Le chef-lieu du département est Châteauroux et les sous-préfectures sont : Le Blanc, La Châtre et Issoudun, l'Indre s'étend sur 6791km².

➤ ***L'Indre-et-Loire (37)***

L'Indre-et-Loire est un département français de la région Centre. L'Insee lui attribue le code 37, peuplé de 607 760 habitants en 2019, sa préfecture est Tours. Le département est situé géographiquement dans le Centre-ouest de la France et a une superficie de 6 127 km².

➤ ***Le Loir-et-Cher (41)***

Le Loir-et-Cher est un département français situé dans la région Centre du pays. Son nom provient des deux rivières le traversant, le Loir au nord et le Cher au sud. Sa préfecture est Blois. Il s'étend sur une superficie de 6343km² et à une population de 330 727 habitants en 2019 selon l'Insee.

➤ ***Le Loiret (45)***

Le Loiret est situé à une centaine de kilomètres au sud de Paris. Il fait partie de la région Centre-Val de Loire et l'Insee lui attribue le code 45. Sa préfecture est Orléans et c'est aussi le chef-lieu de la région. Il est peuplé de 678 722 habitants en 2019 selon l'Insee et sa superficie est de 6775km².

2.3 Ressources

2.3.1 Critères de sélection des ressources

Afin de sélectionner avec précision et pertinence les structures/ressources à inclure dans la base de données, nous avons préalablement défini un certain nombre de critères d'inclusions et exclusions, ces critères sont cumulatifs. Nous avons pris en compte les structures, organismes, etc... agissant directement ou indirectement dans la prévention du suicide et reconnus par les partenaires.

Critères d'inclusions des ressources

- Situés en Région Centre-Val de Loire
- Œuvrant dans le champ du suicide, de la santé mentale, de la famille, du handicap, des addictions, de la précarité, du milieu carcéral
- Structures de formation et d'information à destination des acteurs de prévention en santé mentale
- Aucun statut exigé : privé, public, associatif, sanitaire, médico-social, social
- Aucune modalité exigée : présentiel ou distanciel
- Aucun profil spécifique de bénéficiaires exigé : enfant, adolescent, jeune, adulte, personne âgée
- Ligne d'écoute nationale et locale, structure d'aide sociale
- Structures de financement et d'aide matérielle en prévention du suicide

Critères d'exclusions des ressources

- Structures de bien-être trop éloigné de la santé : yoga, sophrologie, thérapie avec les animaux, relaxation
- Officieux car ne fonctionnant pas régulièrement
- Petites structures avec des difficultés de mise à jour de la base de données
- Structures non répertoriées à l'ARS

2.3.2 Prospection

Objectif spécifique 1 : Identifier les différents types de structures intervenant dans la prévention du suicide sur la région

Le 29 juin, le réseau VIES 37 a présidé une réunion pour échanger autour du projet de cartographie des structures de prévention du suicide, en présence de quelques membres de l'équipe du ROR et quelques représentants de l'agence régionale de santé. Au cours de la réunion, l'équipe du ROR nous a présenté une ébauche du pavé technique de la base de données et les entrées dont ils auraient besoin pour l'annuaire. Au terme de la réunion, nous avons également statué sur le fait que nous pouvions inclure des associations dans l'annuaire régional. Afin de suivre une méthodologie précise, nous avons défini des critères d'inclusions et d'exclusions des ressources, puis nous avons effectué des recherches sur la santé mentale en général et sur le suicide en particulier, car les deux sujets sont intimement liés. En nous aidant de mots-clés, nous avons consulté sur internet les sites de référence en termes de prévention du suicide afin de récolter un maximum d'information sur le sujet. En collaboration avec un représentant de l'agence régionale de santé nous avons dressé une liste des associations qui œuvrent pour la prévention du suicide sur la région centre-val de Loire. Nous avons créé et rempli un tableur excel avec les entrées (*département, nom de la ressource, mail, téléphone, adresse postale, site web et activité principale*) dont nous avons besoins pour l'annuaire en effectuant des recherches sur internet. Nous avons également recensé les centres hospitaliers, sociaux et médico-sociaux, les CCAS (centre communal d'action social), les réseaux et sites de références présent sur la région. Toutes les données recueillies ont été transmises à l'équipe du ROR pour être intégrées à la base de données.

A	B	C	D	E	F	G
Département	Nom de la ressource	Mail contact	Numéro de téléphone	Adresse postale	Site web	Activité principale
18	CDC Habitat ADOMA (L'insertion par le logement) - Vierzon	maxime.leger@adoma.cdc-habitat.fr	02 48 53 07 31	5 Rue Bobby Sands et des Martyrs Irlandais, 18100 Vierzon	https://www.adoma.cdc-habitat.fr/	Adoma propose des logements adaptés à t
18	Association Accueil et Promotion (Bourges)	accueil-et-promotion@orange.fr	02 48 70 99 23	18 esplanade du Prado, 18000 Bourges	https://accuelletpromotion.fr/	L'association Accueil et Promotion a pour ol
28 et 37	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) - Tours Interventions dans le 28	cid57@orange.fr	02 47 27 54 00	6/8 Place Johann Strauss, 37200 Tours	https://fncidff.info/	La FNCIDFF est aujourd'hui un acteur essent
28	Fondation les Apprentis d'Auteuil - Le bercail (Chartres)	ingrid.barthe@apprentis-auteuil.org	06 10 27 34 33	13 Rue Saint-Maurice, 28000 Chartres	https://www.apprentis-auteuil.org/	Apprentis d'Auteuil s'engage afin de faire év
28	Mission Locale Ouest et Sud Eure et Loir (MILOS) - Châteaudun et Nogent le Rotrou	accueil.chateaudun@milos28.fr accueil.nogent@milos28.fr	02 37 94 05 05 02 37 52 57 71	30 rue de Varize 28200 Châteaudun 2 rue Sainte Anne 28400 Nogent le Rotrou	https://www.milos28.fr/	L'offre de service de MILOS c'est repérer, ai orienter et accompagner les jeunes de 16 à avec chacun un parcours personnalisé vers l'
36	Association Elisabeth Kubler Ross France (Châteauroux)	contact@ekr-france.fr	06 48 27 02 90	8-1 Rue de la Confection, 36000 Châteauroux	https://www.ekr-france.fr/	L'Association ÉLISABETH KÜBLER-ROSS Fran
37	Association Mouvement du Nid 37 (Tours)	regioncentre-37@mouvementunid.org	02 47 05 63 88	11 Rue des Ursulines, 37000 Tours	https://mouvementunid.org/	Le Mouvement du Nid - France est une asso
37	Réseau VIES 37 (Tours)	president@vies37.psc.fr vies37@chu-tours.fr f.dubois@chu-tours.fr	02 34 38 94 84		http://vies37.psc.fr/	Le réseau relie différentes institutions et ass
37	Association Centre LGBTI de Touraine (Tours)	contact@centrelgbt-touraine.org	02 47 54 24 78	11bis Rue des Tanneurs, 37000 Tours	https://www.centrelgbt-touraine.org/	Le Centre LGBTI de Touraine est une associ
37	ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA SANTE	assprosanle.esj@gmail.com	02 47 05 07 03	3 Impasse Anatole, 37000 Tours		
41	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) - Blois	contact41@cidffcentrevalde Loire.fr	02 54 42 17 39 06 38 15 41 84	10 Allée Jean Amrouche, 41000 Blois	https://fncidff.info/	La FNCIDFF est aujourd'hui un acteur essent
45	GAGL 45 - Groupe action gay et lesbien Loire - Centre LGBT (Orléans)	contact@gagl45.org	02 36 47 60 88	28 Bis Rue Sainte-Anne, 45000 Orléans	http://www.gagl45.org/	
45	Association PARENTELE (Orléans) (a pour activité de prendre soin des mamans-bébés-papas, et en priorité d'être-auprès, d'être avec des mamans-bébés-papas en situation de précarité socio-économique)	parentele.orleans@wanadoo.fr	02 38 86 37 76	3 Rue Rouget de Lisle, 45000 Orléans	http://bibliothequedepa.blogspot.com/2009	L'association a pour activité de prendre soin
45	UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES (UNAFAM) - Délégation Centre-Val de Loire (Orléans)	centre@unafam.org	02 38 56 55 93	17 Avenue Alain Savary, 45000 Orléans	https://www.unafam.org/	L'Unafam accueille, écoute, soutient, forme
45	Association INTERSTICE (centre de consultations psychologiques et transcolleures) - Orléans	interstice45@gmail.com	02 38 24 58 53 09 50 31 97 71	78 Rue des Murlins, 45000 Orléans (google) 106 faubourg Barnier 45000 Orléans (sur le site)	http://www.interstice.sitew.com/	L'association INTERSTICE s'est engagée dan

Figure 2 : Image du tableur avec les différentes données transmises au ROR.

Il s'agit là d'une illustration, le fichier excel sera transmis avec toutes les données.

Objectif spécifique 2 : Contacter les coordonnateurs des contrats locaux de santé (CLS) et contrats locaux de santé mentale (CLSM) de la région et recenser l'ensemble des structures intervenant dans la prévention du suicide.

Dans un souci d'exhaustivité et d'exactitude de nos données, nous avons décidé de contacter les CLS et les CLSM de la région centre-val de Loire afin de recenser des structures supplémentaires. Nous avons d'abord favorisé des échanges téléphoniques pour présenter le projet aux différents coordonnateurs des CLS et CLSM, à défaut, nous avons envoyé des mails (annexe 3). L'entretien téléphonique cherche à :

- Instaurer un climat de confiance propice à la communication
- Présenter le projet et les acteurs associés au projet
- Mesurer l'intérêt au projet et obtenir les coordonnées des structures travaillant avec les contrats locaux de santé et de santé mentale.

Certains coordonnateurs nous ont répondu et nous ont envoyé des documents (annexes 1 et 2) avec les coordonnées de quelques structures que nous avons exploitées afin de compléter notre tableur. Cependant, nous attendons toujours une réponse de la plupart des CLS et CLSM de la région, la majorité étant en vacances actuellement.

Objectif spécifique 3 : Comprendre les modes de fonctionnement de ces structures et avoir une vision représentative des structures intégrant la base de données.

Pour ce faire, nous avons élaboré un questionnaire (annexe 4) que nous devons faire remplir par les différentes structures. Une fois le questionnaire rempli, les réponses seront transmises à l'équipe du répertoire opérationnel des ressources afin d'être intégrées dans la base de données. L'union nationale pour la prévention du suicide a également mis en place un questionnaire à destination des structures afin de récolter les informations nécessaires à la réalisation de l'annuaire du numéro national. Notre questionnaire est inspiré du questionnaire de l'UNPS et se focalise sur les coordonnées et les informations de prise en charge des structures.

Objectif spécifique 4 : Construction du pavé thématique de la base de données par l'équipe du ROR.

La cellule de coordination du répertoire opérationnel des ressources de la région Centre-val de Loire est composée :

- d'un responsable : Docteur Philippe LINASSIER, Médecin SAMU/SMUR du CHR d'Orléans
- d'une cheffe de projet : Mme Claude HARLICOT qui est partie à la retraite pendant la réalisation du projet et est remplacé par Mme Séverine NAUDIN
- d'une assistante de coordination : Mme Christelle GOUDEAU
- un technicien responsable d'applications : Monsieur Cédric NAEL du e-santé Centre-val de Loire
- un informaticien : Monsieur Mickaël BERNIER du GCS Télésanté Centre-val de Loire

Avec l'équipe du ROR, nous avons réalisé une ébauche du pavé thématique de l'annuaire dans un fichier excel, nous avons classé les informations dans différentes catégories afin qu'elles soient facilement accessibles. Nous avons fait le choix de séparer les données de prévention chez les adultes et chez les adolescents, car les structures ne sont pas toutes identiques, cela permet de gagner du temps et favorise une meilleure orientation des professionnels.

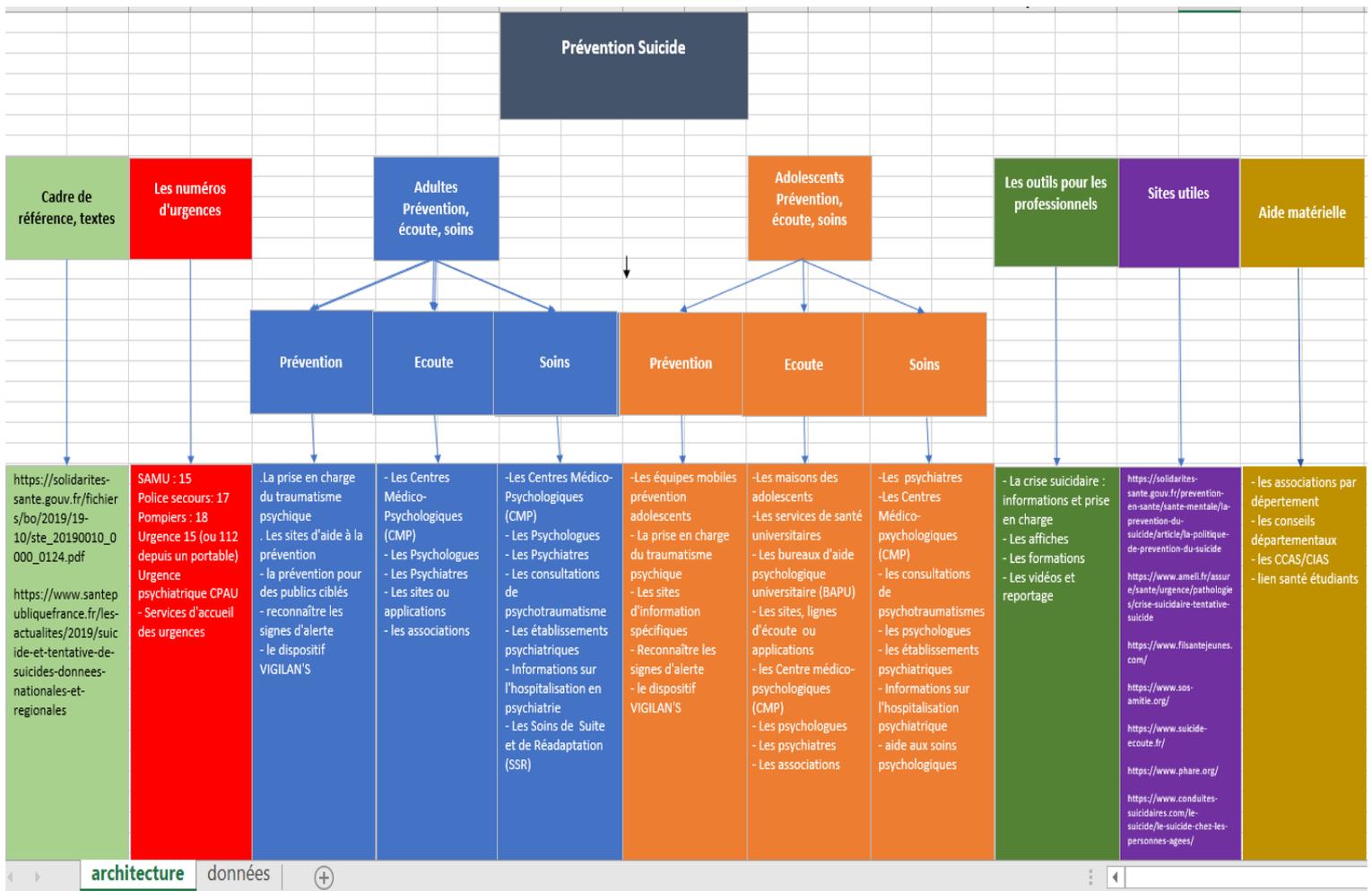


Figure 3: Proposition d'arborescence pour le pavé thématique du ROR sur le suicide

2.4 La base de données

2.4.1 Utilisateurs de la base de données

Les acteurs de la prévention du suicide : il s'agit de toute personne intervenant dans le domaine de la prévention du suicide et de la santé mentale (les professionnels de santé, les bénévoles, les membres des associations, etc...).

Le grand public : correspond à une audience sans spécificité particulière, il s'agit de toute personne ayant besoin de se renseigner sur la question du suicide et sa prévention.

2.4.2 Principe d'un annuaire électronique

Selon la définition du Petit Robert, un annuaire est un « Recueil publié annuellement et qui contient des renseignements variables d'une année à l'autre ». Nous pouvons définir un annuaire électronique comme étant « une base de données optimisée pour les opérations de lecture, et supportant des opérations de recherche et de navigation avancées ». Aussi, l'une des particularités de l'annuaire électronique vient du fait que l'information y est stockée de manière structurée et hiérarchisée, nous notons également une hiérarchisation dans la modélisation des données (*Comment concevoir une structure de base de données ?*, s. d.). Les informations gérées par cette base de données sont typées, nommées et organisées suivant un schéma arborescent. L'objectif premier de l'appel à projet du réseau VIES37 est la création d'un système centralisé de recueil de données accessible pour tous, avec un système régulier de mise à jour pour pallier les problèmes d'obsolescences des données.

Rechercher des informations sur le site du ROR peut être complexe quand une orientation très précise est souhaitée, cela nécessite de compiler des filtres de données et d'avoir une bonne connaissance de la façon dont les activités de santé sont décrites dans le ROR (*Les services d'annuaires LDAP*, Dany Stéphane ZIE FOMEKONG, 2006). Il était donc préférable de mettre en place un pavé thématique, qui permet, grâce à un système d'arborescence et de propositions de guider l'utilisateur jusqu'à obtenir un résultat de recherche très fin sans avoir une maîtrise totale du site du ROR. De plus, des focus sont mis en avant sur certains types de prise en charge ou sur des thématiques ciblées. En plus de fournir les données des structures intégrées au ROR, ces focus permettent d'avoir des informations complémentaires, visant ainsi à fournir une information la plus exhaustive possible sur le sujet demandé (outils, formulaires, liens vers d'autres sites, etc).

3 RESULTATS

3.1 Types de structures entrant dans la base de données

Afin d'avoir une cohérence dans notre projet et de recenser des structures adaptées à notre thématique, nous avons défini des critères d'inclusions et d'exclusions des ressources. Cela nous a permis de sélectionner et de classer les ressources entrant dans la base de données en fonctions des actions menées ou du statut de la structure.

3.1.1 En fonction des actions menées

Accompagnement et écoute

Nous distinguons des structures de veille à vocation sociale, proposant du soutien psychologique par téléphone, tchat, internet. Les personnes souffrant de mal-être peuvent appeler ces lignes quand elles se sentent angoissées, qu'elles ont besoin de parler ou qu'elles cherchent de l'aide. Ces structures écoutent mais n'interviennent pas, ex : Sos amitié, suicide écoute, agri'écoute, etc.

Nous avons également des structures de veille à vocation d'accompagnement des personnes en risque suicidaire, ce sont des personnes qui écoutent et qui peuvent accompagner physiquement les personnes qui sont en difficulté, ex : service de santé universitaire, Aide 37, la croix rouge. L'accompagnement peut s'exercer dans de multiples domaines : éducation, formation, emploi, vie sociale, vie quotidienne, etc. Un accompagnement adapté peut aider les personnes à mener le plus librement possible leur vie, d'exercer pleinement leurs citoyennetés et leurs souhaits, bref de prendre ou reprendre du pouvoir sur leur vie.

Soins

Ils existent des centres de soins en prévention du suicide ou des centres médico-psychologiques qui permettent un repérage précoce du risque suicidaire. L'intention suicidaire n'apparaît pas subitement, les personnes qui pensent au suicide donnent généralement des signes qui peuvent alerter les proches, il ne faut pas attendre de ne plus être capable de faire ses activités habituelles pour consulter. Les centres de soins sont

joignables dès que le patient éprouve de la détresse ou du désespoir, des difficultés à assumer les responsabilités professionnelles ou familiales, ou qu'il a des idées suicidaires.

Des professionnels de santé sont disponibles pour évaluer l'urgence et le mal-être du patient et proposer une prise en charge adaptée à ses besoins.

Les soins psychiatriques libres (décision du patient) sont la règle générale dans les centres et les patients bénéficient des mêmes droits que les autres malades. Cependant, le dispositif des soins sans consentement permet de dispenser les soins nécessaires aux patients qui n'ont pas conscience de leurs troubles mentaux ni de leur besoin impératif de soins.

Prévention

Nous distinguons également des structures de prévention universelle (au sein de la population générale) ou des structures de prévention ciblée (populations vulnérables). Les structures de prévention générale proposent des journées d'informations autour du bien-être et de la santé mentale, des actions de sensibilisation ouverts à tous, des activités, etc. Les structures de prévention ciblée interviennent auprès de public vulnérable (orientation sexuelle, en milieu carcéral, sans domicile fixe, etc...) ou souffrant de mal-être afin de les aider au mieux.

Postvention

Lorsqu'un suicide se produit, les effets sur les amis et la famille sont immédiats et traumatisants ; le fonctionnement et la santé mentale des membres de la communauté de vie de la personne sont impactés et cela ne doit pas être sous-estimé. La postvention correspond à l'ensemble des actions mis en place après un suicide, dans le milieu dans lequel le suicide a eu lieu ou dans les milieux qui étaient fréquentés par la personne suicidée. Les objectifs de la postvention sont de diminuer le stress, la souffrance individuelle, de diminuer les risques de contagion suicidaire (effet d'entraînement), de renforcer la capacité des individus à faire face à l'adversité et de favoriser un retour au fonctionnement habituel des proches. Le programme de postvention comporte des visées d'intervention de deux types :

La première consiste à porter son attention sur tout l'environnement concerné, avec pour mission première d'aider le milieu à retrouver un niveau de fonctionnement habituel.

La deuxième consiste à focaliser les interventions sur l'individu, en estimant que cela aura également des effets indirects préventifs sur le milieu.

Formation et organisation

Parmi les ressources recensées, nous distinguons également des structures/organisations ayant pour objectif principal la recherche et l'enseignement en matière de prévention du suicide. En dehors des actions d'information et de formation sur le suicide, son repérage, sa prévention et sa prise en charge, les structures de formation et d'organisation aident à créer entre les professionnels et les acteurs impliqués dans la prévention, des relations opérationnelles permettant des prises en charge et des suivis concertés, continus et synergiques.

3.1.2 En fonction du statut

Nous avons également sélectionné et classé les ressources en fonction de leur statut officiel en plus des critères d'inclusions, ainsi nous avons des associations, des structures sanitaires, des établissements sociaux, des lignes d'écoutes et d'accompagnement et des structures de formation. Toutes ces ressources interviennent dans la prévention du suicide en menant des actions différentes les unes des autres, mais complémentaires entre elles.

3.2 Structures/ressources

Nous avons recensé pas mal de structures/ressources sur la région centre-val de Loire que nous avons transmise à l'équipe du ROR afin qu'elles soient intégrées à la base de données. Nous devons préciser que le projet de cartographie est toujours en cours de réalisation et que le pavé thématique « santé mentale - prévention du suicide » est actuellement en construction sur le site du ROR. Il est important d'indiquer que nous sommes conscients du fait que cette cartographie et les résultats qui en découlent représentent l'état des lieux que nous faisons à ce jour de la région. Toutes les structures que nous avons recensées jusqu'à présent sont répertoriées dans la base donnée en construction sur le ROR, nous avons fait le choix de présenter dans notre mémoire les résultats du département Indre et Loire.

Tableau 1 : Les Associations

Nom de la structure	Contact	Description
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	<i>Adresse</i> : 6/8 Place Johan Strauss 37200 TOURS <i>Téléphone</i> : 02 47 27 54 00 <i>Mail</i> : cidf37@orange.fr https://fncidff.info/	Le CIDFF est aujourd'hui un acteur essentiel de la politique publique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
Association Mouvement du Nid 37	<i>Adresse</i> : 11 rue des Ursulines 37000 TOURS <i>Téléphone</i> : 02 47 05 63 88 <i>Mail</i> : regioncentre-37@mouvementdunid.org https://mouvementdunid.org/	Le Mouvement du Nid – France est une association reconnue d'utilité publique agissant en soutien aux personnes prostituées. Il appelle à un engagement citoyen, politique et culturel contre le système de la prostitution et l'ensemble des violences contre les femmes.
Réseau VIES 37 (CHRU de tours)	<i>Adresse</i> : 2 Boulevard Tonnelé 37000 TOURS <i>Téléphone</i> : 02 34 38 94 84 <i>Mail</i> : vies37@chu-tours.fr http://vies37.psrc.fr/	Le réseau relie différentes institutions et associations départementales pour améliorer la prévention et assurer une meilleure prise en charge des conduites suicidaires.
Association Centre LGBTI de Touraine	<i>Adresse</i> : 11 bis rue des Tanneurs 37000 TOURS <i>Téléphone</i> : 02 47 54 24 79 <i>Mail</i> : contact@centrelgbt-touraine.org https://www.centrelgbt-touraine.org/	Le Centre LGBTI de Touraine est une association qui met en place des actions de lutte contre les LGBTIphobies, de prévention santé ainsi que des moments de convivialité.
Association de promotion de la santé - Espace santé jeunes	<i>Adresse</i> : 95 rue Michelet 37000 TOURS <i>Téléphone</i> : 02 47 05 07 09 <i>Mail</i> : assprosante.es@gmail.com https://www.fesj.org/37-Espace-Sante-Jeunes-de-Tours	Structure de prévention qui présente un espace spécifique d'accueil des jeunes de l'ensemble du département 37.
La Maison des Adolescents (MDA)	<i>Antenne de tours</i> : 66 Bd Béranger 37000 TOURS <i>Téléphone</i> : 02 47 22 20 69 - <i>Fax</i> : 02 47 20 52 44	La Maison des Adolescents d'Indre-et-Loire, MDA 37, est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les

	<p><i>Antenne de Loches</i> 20 bis av. des Bas Clos 37600 LOCHES <i>Téléphone : 02 85 29 38 31</i></p> <p><i>Antenne de Chinon</i> 60 rue Descartes 37500 CHINON <i>Téléphone : 02 85 29 68 80</i></p> <p>https://www.mda37.fr/</p>	adolescents (12-21 ans), leurs parents et les professionnels.
Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)	<p><i>Adresse : 12 Avenue Marcel Dassault 37200 TOURS</i> <i>Téléphone : 02 47 61 61 31</i></p>	Le B.A.P.U. accueille la demande des étudiants en souffrance psychologique.
Le service de santé universitaire (SSU)	<p><i>Adresse : 60 rue du plat d'étain 37020 TOURS Cedex 1</i> <i>Téléphone : 02 47 36 77 00 / 02 47 36 77 17</i> <i>Mail : ssu@univ-tours.fr emilie.arnault@univ-tours.fr</i></p>	Le service de santé universitaire est un centre de prévention et de santé ouvert aux étudiants et aux professionnels de l'université.
Association AIDE 37	<p><i>Adresse : 38 rue Augustin Fresnel 37170 CHAMBRAY LES TOURS</i> <i>Téléphone : 02 47 48 37 47</i></p>	L'association "AIDE 37" regroupe différents partenaires agricoles et s'occupe de l'accompagnement des agriculteurs en difficulté sur le plan technique, économique et/ou humain, avec l'aide de bénévoles.
Vigilan'S		Le dispositif Vigilans a pour objectif général de contribuer à faire baisser le nombre de suicides et le nombre de récurrences de tentative de suicide. Ce dispositif consiste en un système de recontact et d'alerte en organisant autour de la personne ayant fait une tentative de suicide, un réseau de professionnels de santé qui garderont le contact avec elle pour une durée de 6 mois.

Tableau 2 : Les Numéros d'urgences

Nom de la structure	Contact
Service d'aide médicale urgente (SAMU)	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences pour les sourds et les malentendants	114
Pour les téléphones portables, le numéro d'Urgence est le 112, qui transférera vers le 15, 17 ou 18 suivant le cas.	

Tableau 3 : Les lignes d'écoutes

Nom de la structure	Contact	Description
SOS Amitié	<i>Orléans : 02 36 62 22 22</i> <i>Tours : 02 47 54 54 54</i> Ecoute téléphonique 24h/24, 7j/7. Ecoute par tchat tous les soirs de 19 h à 23 h https://www.sos-amitie.com/accueil	Service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.
Suicide Écoute	<i>Téléphone : 01 45 39 40 00</i> Ecoute 24h/24, 7j/7. https://suicideecoute.pads.fr/	Écoute des personnes confrontées au suicide.
Sos suicide phénix	<i>Téléphone : 01 40 44 46 45</i> Ecoute téléphonique de 13h à 23h, écoute par messagerie sur le site de l'association. https://sos-suicide-phenix.org/	Accueil et écoute anonyme de toute personne confrontée à la problématique du suicide.

Ecoute PSYCOM	https://www.psycom.org/sorienter/les-lignes-decoute/	PSYCOM, est un organisme national d'information sur la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation.
Fil santé jeunes	Téléphone : 0800 235 236 https://www.filsantejeunes.com/	Équipe aux compétences professionnelles complémentaires, habitués à répondre aux questions santé des jeunes.
Agri'écoute	Téléphone : 09 69 39 29 19 Service d'écoute 24h/24 et 7j/7.	La MSA propose aux exploitants et salariés agricoles ainsi qu'à leurs proches un service d'écoute téléphonique accessible à tout moment. Agri'écoute permet d'échanger anonymement avec un professionnel dès que le besoin est ressenti.
Conseil National de l'Ordre des Médecins : un numéro unique d'écoute	Téléphone : 08 00 28 80 38 Service d'écoute 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.	Ce numéro permet à tout médecin et à tout interne d'être mis en relation avec un confrère, avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

Tableau 4 : Les structures sanitaires

Nom de la structure	Contact
Urgences psychiatriques (CHRU trousseau - chambray)	<i>Adresse : Avenue de la république 37170 Chambray-les-Tours standard : 02 47 47 47 47 Direction fax : 02 47 47 46 89</i>
Cellule d'urgence médico-psychologique (CHRU trousseau - chambray)	<i>Adresse : Avenue de la république 37170 Chambray-les-Tours Standard : 02 47 47 47 47 Direction fax : 02 47 47 46 89</i>
Centre expert en psychotraumatisme - consultations externes (CHRU Bretonneau)	<i>Adresse : 2 Boulevard Tonnelé 37000 tours Standard : 02 47 47 47 47 Direction fax : 02 47 47 47 84</i>

Clinique Ronsard	<i>Adresse</i> : 3 rue Tony laine 37170 Chambray-les-Tours <i>Standard</i> : 02 47 26 30 33 <i>Direction fax</i> : 02 47 26 46 04
Clinique psychiatrique du val de Loire	<i>Adresse</i> : Rue mirandolle château 37360 Beaumont-la-ronce <i>Standard</i> : 02 47 29 74 00 <i>Direction fax</i> : 02 47 29 74 59
Clinique vontes	<i>Adresse</i> : Lieu-dit Vauguinier domaine de vontes 37320 Esvres <i>Standard</i> : 02 47 34 15 15 <i>Direction fax</i> : 02 47 34 15 97
Équipe mobile prévention adolescents	<i>Adresse</i> : 12 rue du coq 37540 Saint-Cyr-sur-Loire <i>Standard</i> : 02 47 47 47 47 <i>Direction fax</i> : 02 47 47 47 84
Cmp adultes Amboise	<i>Adresse</i> : Rue des ursulines hôpital robert Debré BP 329 37400 Amboise <i>Standard</i> : 02 47 23 33 33 <i>Direction fax</i> : 02 47 23 33 04
Psychiatrie a - centre médico-psychologique - Cmp (Centre psychothérapique tours sud)	<i>Adresse</i> : 19 rue Théophile venien Apt 15 37000 tours <i>Établissement</i> : avenue du général de gaulle 37550 Saint-Avertin <i>Standard</i> : 02 47 47 47 47 <i>Direction fax</i> : 02 47 47 47 84
Cmp infanto juvénile Bléré (Chic - Amboise - hôpital robert Debré)	<i>Adresse</i> : Place de la libération 37150 Bléré <i>Établissement</i> : rue des ursulines hôpital robert Debré BP 329 37400 Amboise <i>Standard</i> : 02 47 23 33 33 <i>Direction fax</i> : 02 47 23 33 04
Psychiatrie d - centre médico-psychologique (Cmp) (CHRU Bretonneau - tours)	<i>Adresse</i> : 6 avenue de roubais 37000 tours <i>Établissement</i> : 2 boulevard Tonnelé 37000 tours <i>Standard</i> : 02 47 47 47 47 <i>Direction fax</i> : 02 47 47 47 84
Centre médico-psychologique château Renault (Chic Chateau-Renault hop Dr j. Delaneau)	<i>Adresse</i> : Rue de la foulerie 37110 Château-Renault <i>Établissement</i> : 66 Boulevard jules joran hôpital docteur jean Delaneau_x000d_ BP 68 37110 Château-Renault <i>Standard</i> : 02 47 23 33 33 <i>Direction fax</i> : 02 47 23 32 67
Cmp adultes	<i>Adresse</i> : 17 rue saint jean BP 248 37500 Chinon <i>Standard</i> : 02 47 93 46 06 <i>Direction fax</i> : 02 47 93 40 25

(hôpital de jour adultes - ch chinon)	
Cpu - Cmp (Centre psy. Universitaire- CHRU tours)	<i>Adresse : 12 rue du coq 37540 Saint-Cyr-sur-Loire</i> <i>Standard : 02 47 47 47 47</i> <i>Direction fax : 02 47 47 47 84</i>
Pédopsychiatrie - Cmp consultations externes (CHRU Bretonneau - tours)	<i>Adresse : 2 boulevard Tonnelé 37000 tours</i> <i>Standard : 02 47 47 47 47</i> <i>Direction fax : 02 47 47 47 84</i>
Cmp adultes Amboise (Chic - Amboise - hôpital robert debre)	<i>Adresse : Rue des ursulines hôpital robert Debré BP 329 37400 Amboise</i> <i>Standard : 02 47 23 33 33</i> <i>Direction fax : 02 47 23 33 04</i>
Psychiatrie adulte - Cmp (hôpital de jour adultes - ch chinon)	<i>Adresse : 17 rue saint jean BP 248 37500 chinon</i> <i>Standard : 02 47 93 46 06</i> <i>Direction fax : 02 47 93 40 25</i>
Cmp infanto juvénile tours (Chic - Amboise - hôpital robert Debré)	<i>Adresse : 90 rue marcel tribut 37000 tours</i> <i>Établissement : rue des ursulines hôpital robert Debré BP 329 37400 Amboise</i> <i>Standard : 02 47 23 33 33</i> <i>Direction fax : 02 47 23 33 04</i>
Cmp infanto juvénile loches (Chic - Amboise - hôpital robert debre)	<i>Adresse : 1 rue du Dr martinais 37600 loches</i> <i>Établissement : rue des ursulines hôpital robert Debré BP 329 37400 Amboise</i> <i>Standard : 02 47 23 33 33</i> <i>Direction fax : 02 47 23 33 04</i>
Psychiatrie b - centre médico-psychologique (Cmp) la douzillere (Centre psychothérapique tours sud)	<i>Adresse : 25 rue de la douzillere 37300 Joué-Lès-Tours</i> <i>établissement : avenue du général de gaulle 37550 Saint- Avertin</i> <i>Standard : 02 47 47 47 47</i> <i>Direction fax : 02 47 47 47 84</i>
Cmp infanto juvénile Amboise (Chic - Amboise - hôpital robert Debré)	<i>Adresse : Rue des ursulines hôpital robert Debré BP 329 37400 Amboise</i> <i>Standard : 02 47 23 33 33</i> <i>Direction fax : 02 47 23 33 04</i>

Cmp infanto juvénile Château-Renault (Chic Château-Renault hop Dr j. Delaneau)	<i>Adresse : 66 Boulevard jules joran hôpital docteur jean delaneau_x000d_ BP 68 37110 Château-Renault</i> <i>Standard : 02 47 23 33 33</i> <i>Direction fax : 02 47 23 32 67</i>
Centre médico- psychologique - Cmp (ch Paul martinais - loches)	<i>Adresse : 1 rue du docteur martinais 37600 loches</i> <i>Standard : 02 47 91 33 33</i> <i>Direction fax : 02 47 91 32 00</i>

Tableau 5 : Les structures sociales

Nom de la structure	Contact	Description
Centre communal d'action sociale et service logement d'Amboise - CCAS	<i>Adresse : 2 rue du cardinal Georges d'Amboise 37400 Amboise</i> <i>Standard : 02 47 57 77 46</i> <i>Direction fax : 02 47 57 18 81</i>	<p>Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.</p>
Centre communal d'action sociale de Ligueil	<i>Adresse : 5 place de la république 37240 Ligueil</i> <i>Standard : 02 47 59 60 44</i> <i>Direction fax : 02 47 59 94 97</i>	
Centre intercommunal d'action sociale de chinon	<i>Adresse : 10 rue des courances 37500 Chinon</i> <i>Standard : 02 47 93 92 86</i> <i>Direction fax : 02 47 93 96 26</i>	
Entour'âge (Communauté de commune de val d'Amboise)	<i>Adresse : 9bis rue d'Amboise 37530 Nazelles- Négron</i> <i>Standard : 02 47 23 47 44</i>	
Direction de l'insertion et de la solidarité	<i>Adresse : 2 allée des aulnes 37000 tours</i> <i>Standard : 02 18 96 11 15</i>	

(CCAS tours)		
Centre intercommunal d'action social de loches	<i>Adresse : 7 rue de tours 37600 loches Standard : 02 47 59 23 30</i>	
Direction des retraites et des personnes âgées (CCAS Tours)	<i>Adresse : 2 allée des aulnes 37000 tours Standard : 02 18 96 11 15</i>	
Centre communal d'action social de Saint-Avertin	<i>Adresse : 3 place du 11 novembre 37550 Saint-Avertin Standard : 02 47 48 48 40</i>	
Centre communal d'action social de Bléré	<i>Adresse : 35 rue de loches 37150 Bléré Standard : 02 47 30 81 81</i>	
Centre communal d'action social bourgueil Habitat indigne Service senior Local sdf Domiciliation	<i>Adresse : 8 Rue du picard hôtel de ville_x000d_ BP 39 37140 Bourgueil Standard : 02 47 97 25 11</i>	

Tableau 6 : Les structures de formation

Nom de la structure	Contact	Description
Spirée - Association loi 1901	<i>Adresse : 10 rue Trousseau, 37000 TOURS Mail: contact@spirée.psrc.fr http://spiree.psrc.fr/</i>	Spirée formation a été créée par VIES 37 pour répondre aux demandes de formations et faciliter la mise en place d'intervention novatrice. L'association a pour objet la prévention des souffrances psychiques et des risques suicidaires.

3.3 Pavé thématique sur le site du ROR

Sur le site du répertoire opérationnel des ressources, nous avons mis en place un pavé thématique avec toutes les données collectées, afin de faciliter l'accès aux professionnels de santé. Pour y accéder, il faut se connecter sur le site du ROR, aller dans le champ *recherche* puis *focus sur prise en charge* puis *santé mentale* et enfin *prévention du suicide*.



Dans le champ prévention du suicide, les données ont été réparties dans différents items afin de faciliter la recherche pour les professionnels de santé et optimiser la prise en charge du patient. Les items retenus sont illustrés par la figure 4, vous pouvez remarquer que nous avons fait le choix de séparer les structures de prévention chez l'adulte et chez l'adolescent. Ces deux publics sont assez différents et la prise en charge des troubles n'est pas la même chez l'adulte et chez l'adolescent, ainsi donc les ressources disponibles et les professionnels intervenant pour ces publics sont différents. Afin de mieux orienter les professionnels intervenant auprès de chaque public et de limiter le temps passé à chercher des informations, nous avons fait le choix de leur consacrer des items différents. Nous avons mis en place 7 grands items dans le champ prévention du suicide et chacun de ces items comprends des sous-items, en effet grâce à un système d'arborescence et de propositions, nous pouvons guider l'utilisateur jusqu'à obtenir l'information qu'il recherche sans perdre du temps et avec précision.



Figure 4 : Illustration du pavé thématique « prévention suicide » sur le site du ROR

Prévention, écoute : adultes et adolescents

Nous avons catégorisé les données en deux grands sous items, les structures de prévention et d'écoute d'un côté et les structures de soins d'un autre côté. Dans la catégorie prévention et écoute nous avons reparti les ressources dans différents sous-groupes selon l'information recherchée. Certaines ressources en prévention sont pertinentes aussi bien chez les adultes que chez les adolescents et elles sont accessibles sur le site dans les groupes suivants :

- La prise en charge du traumatisme psychique : Les CUMP (cellule d'urgence médico-psychologique)
- La prise en charge du traumatisme psychique : les consultations de psycho-traumatisme
- Reconnaître les signes d'alerte
- Le dispositif VIGILAN'S
- Les sites d'informations spécifiques et d'écoute

Selon le public concerné, d'autres structures spécifiques sont regroupées dans des items supplémentaires et sont accessibles aux professionnels de santé. Au niveau du public adulte, nous disposons d'un champ supplémentaire qui contient les coordonnées des structures de prévention et d'écoute nécessaire. Chez les adolescents, quatre groupes de structures s'ajoutent pour compléter la base :

- Les maisons des Adolescents (MDA)
- Les services de santé universitaire
- Les bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU)
- Les équipes mobiles prévention adolescents

Soins : adultes et adolescents

Différentes structures de soins sont accessibles depuis la base de données pour les professionnels, ces ressources sont classées en sous-groupe, en fonction de leurs statuts et du public pour permettre une meilleure orientation des acteurs en santé. Les groupes accessibles sur le site sont les suivants :

- Les psychiatres et psychologues

- Les Centres Hospitaliers Spécialisés en maladies mentales
- Informations sur l'hospitalisation en psychiatrie
- Aide aux soins psychologiques
- Les Centres médico-psychologiques (CMP)
- Les Maisons de santé mentale
- Les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)

Les outils pour les professionnels

Ce champ regroupe toutes les informations dont les professionnels ont besoin pour s'occuper des patients. Nous y trouvons des informations sur la crise suicidaire et les étapes de prise en charge, des liens vers différentes formations à destination des professionnels. Aussi, nous mettons à disposition des vidéos et reportages sur la prévention du suicide organisé par les organismes de formation (Association Spirée, Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS), etc...).

Sites utiles

Nous retrouvons dans cet item une liste des différents sites utiles en matière de prévention, voici quelques exemples des sites que nous retrouvons sur le ROR (cette liste n'est pas exhaustive) :

- Lien vers le ministère des solidarités et de la santé
- Lien vers le site de l'Union Nationale pour la Prévention du Suicide
- Lien vers le site du Groupement d'études et de prévention du suicide
- Lien vers le site FilSanteJeunes
- Lien vers le site Phare Enfants-Parents
- Lien vers le site Conduite Suicidaire.com

Cadre de référence, textes

Le champ reprend le contexte du suicide et les chiffres de ce phénomène en France, nous y retrouvons les publics les plus touchés, les facteurs de risque et les indicateurs. Aussi, nous y retrouvons des textes de loi, comme la stratégie nationale de santé 2018-2022 et le plan

national de prévention, avec la santé mentale repérée comme prioritaire et des applications qui en découlent comme la stratégie multimodale de prévention du suicide et la feuille de route déclinée par les ARS en région, comme en centre-val de Loire.

Les références informatives souvent épidémiologiques sont publiées dans le BEH, avec des éclairages en région comme dans la revue de santé publique France sur les conduites suicidaires en région-CVL. Les Observatoires régionaux de santé rassemblent également les données sur la thématique du suicide et contribuent ainsi à implanter des actions de prévention en fonction des groupes populationnels et ressources locales.

Numéros d'urgences

Tous les numéros d'urgences (local et national) sont répertoriés dans ce champ, nous y retrouvons également les coordonnées et les adresses des services d'accueil des urgences de la région centre-val de Loire, ainsi que les coordonnées des urgences psychiatriques.

Aide matérielle

Dans ce champ, nous retrouvons les coordonnées des différentes associations de prévention classées par département, ainsi que les coordonnées des centres communaux d'action sociale et centres inter-communaux d'action sociale. Nous mettons également à disposition des liens vers les sites des conseils départementaux de la région et des liens de site en santé étudiante afin de favoriser l'accès aux soins des étudiants.

4 DISCUSSION

Tout d'abord, je voudrais souligner que mon travail de mémoire a été riche et m'a permis de prendre part à la mise en place et à la réalisation d'un projet de santé publique. L'objectif de mon travail consiste à mettre en place un annuaire des structures intervenant dans la prévention du suicide sur la région centre, c'est un travail qui illustre parfaitement les différentes notions abordées au sein de ma formation. Cela m'a permis d'approfondir mes compétences en gestion de projet et de suivre le processus de réalisation des appels à projets. J'ai travaillé en collaboration avec les membres du réseau VIES37, les représentants de l'agence régionale de santé et avec l'équipe du ROR. La communication entre les différentes équipes s'est faite principalement par mail et par réunions sur teams.

Concernant les actions menées pour réaliser le projet, nous avons rencontré quelques difficultés. Les recherches bibliographiques abordant la constitution d'un annuaire pour des structures de santé n'ont pas été très concluantes, car il y a très peu d'étude sur le sujet, en revanche nous avons trouvé de nombreux articles sur la prévention du suicide et les moyens de prise en charge. A propos du recensement des structures sur la région, notre première difficulté a été de tendre vers l'exhaustivité, en effet, nous avons eu quelques freins :

- nous avons remarqué l'existence de plusieurs sites d'informations sur la prévention du suicide avec des informations ou des coordonnées qui ne sont pas actualisées
- nous avons fait face à un manque de transparence sur le fonctionnement et les modalités de prise en charge de certaines structures
- nous avons contacté les CLS et les CLSM de la région afin de compléter nos structures mais nous n'avons pas eu de retour pour tous les responsables contactés, car nous étions en période de vacances et la plupart étaient absents.

Cependant, nous avons réussi à collecter les informations dont nous avons besoin pour la base de données, car nous avons également effectué des recherches sur internet et sur les sites de référence en termes de prévention du suicide.

La prévention du suicide passe par la prévention des conduites suicidaires et se révèle être une priorité de santé publique, la mort par suicide étant l'une des principales causes de mort violente dans la population française (*CIM-11 - CIM-11 pour les statistiques de mortalité et de morbidité*, s. d.). Le nombre total des décès dus à cette cause a diminué ces dernières années; cependant, la France reste parmi les pays d'Europe qui enregistrent les taux les plus élevés de mort par suicide. Les modèles de prévention s'appuyant sur un découpage en

prévention primaire – actions visant à réduire la fréquence d’une maladie –, secondaire – actions visant à la détection et au traitement précoce d’une maladie – et tertiaire – actions visant à réduire la progression et les complications de la maladie –, ont semblé peu adaptés au contexte particulier de l’épidémiologie du suicide (*Santé publique France, 2019*).

Les études épidémiologiques de ces deux décennies ont permis d’identifier les facteurs permettant de baisser la mortalité et la morbidité suicidaire de façon efficace. Les idées suicidaires et des antécédents personnels de comportement suicidaire comptent parmi les facteurs de risque de suicide les plus marquants à court et à long terme. La majorité des suicides surviennent généralement dans le contexte d’un trouble psychiatrique, surtout la dépression. Cela est d’autant plus vrai, car les personnes les plus touchées par le phénomène du suicide sont issues de population vulnérable, chez qui les idées suicidaires sont davantage susceptibles d’émerger et la crise suicidaire de se produire lorsqu’apparaissent des situations de tension familiales, individuelles, relationnelles ou socioéconomiques. Il est vrai qu’il est presque impossible de définir un profil exact de la personne susceptible de se suicider, mais il est aussi vrai que le suicide est évitable si on se donne les moyens de le prévenir avec les bonnes méthodes (*La crise suicidaire, 2006*). La prévention du suicide a été repensée pour correspondre aux besoins de la population et se décline comme suit:

- prévention universelle (à destination de la population générale) ;
- prévention sélective (centrée sur des groupes à risque identifiés) ;
- prévention ciblée ou indiquée (qui vise les personnes ayant déjà manifesté un ou des comportements associés à la problématique du suicide).

Ces concepts se réfèrent ainsi aux groupes sur lesquels on peut agir plutôt que directement sur l’événement à prévenir. Les structures et ressources intervenant dans la prévention que nous avons recensée pour intégrer le répertoire opérationnel de ressource présentent toutes un schéma de prévention en adéquation avec le concept présenté plus haut. Les structures sont différentes les unes des autres de par leur statut et les actions menées, cependant elles sont complémentaires et concourent toutes à la prévention du suicide. Cet annuaire des ressources que nous mettons en place représente un outil indispensable dans la prise en charge des patients. Il permet aux professionnels d’avoir une vision globale de tous les moyens de prévention disponible actuellement, de l’écoute et l’accompagnement du patient, en passant par la prévention des conduites suicidaires, par l’administration des soins nécessaire pour finir par la prise en charge post-suicide et la formation des professionnels.

Les dispositifs de prévention du suicide et d'informations se sont développés et prônent le continuum des soins dans la prise en charge des patients, plusieurs indications sont donc accessibles et préconisées dans notre annuaire (*Mémoire DIU Florentina RAFAEL.pdf*, s. d.) :

- des indications pour les professionnels de santé qui sont en contact avec des personnes à risque de dépression et/ou de crise suicidaire.
- des indications qui pourraient être utiles à toute personne, autres que les professionnels de santé, et qui se trouveraient face à une personne avec des idées suicidaires ou en crise suicidaire.
- le rôle très important que joue les services téléphoniques dans la crise suicidaire, la prise en charge des suicidants est une priorité.
- L'hospitalisation est systématiquement conseillée, durant laquelle il faut faire le point, avec le sujet et son entourage, sur la situation sociale, psychologique et familiale; éviter un nouveau passage à l'acte par une surveillance médicale et psychiatrique accrue; améliorer le bien-être du patient par des rencontres répétées et préparer la prise en charge post-hospitalière.

Des répertoires existent dans différents champs de la santé, qui facilitent les parcours de soins des patients et les coordinations entre professionnels de la prévention et des soins ; en 2020 France Assos Santé crée un site pour construire un répertoire des actions en prévention et promotion de la santé, qui met en évidence les savoirs expérientiels des usagers (*Portail des actions de prévention et de promotion de la santé - France Assos Santé*, s. d.); mais la santé mentale est peu représentée dans ces travaux et ce chantier est d'autant plus à entreprendre que la crise sanitaire actuelle a augmenté des facteurs de risque connus des conduites suicidaires, comme l'anxiété, les difficultés socio-professionnelles....particulièrement chez les jeunes (*SPF, évolution des comportements et de la santé mentale, COVID-19*, s. d.).

5 CONCLUSION

En conclusion, nous pouvons dire que le suicide est un phénomène résultant de l'interaction entre plusieurs facteurs environnementaux, sociodémographiques et psychologiques. En raison de la complexité de ce phénomène, les politiques de santé publique ont favorisé l'élaboration d'une stratégie de prévention multimodale, combinée, couvrant l'ensemble de la population tout en s'adaptant à certaines spécificités, dans un cadre d'action de prévention national. Notre projet de cartographie des structures de prévention du suicide est un exemple probant de l'exigence dont nous faisons preuve en matière de prévention et de santé mentale. Cette base de données, disponibles pour toute la région centre-val de Loire, servira de repère pour les professionnels de santé, les bénévoles et aussi pour le grand public ; elle permet également un meilleur suivi du parcours de soin des patients. Les structures qui constituent notre annuaire marque également l'importance du continuum de soins dans la prévention, depuis l'accueil et l'écoute jusqu'à la prise en charge des urgences suicidaires et la postvention.

6 REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

AAP base de données VIES 37.pdf. (s. d.).

Annexe_2_cahier_des_charges.pdf. (s. d.). Consulté 28 août 2021, à l'adresse

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_2_cahier_des_charges.pdf

CIM-11—CIM-11 pour les statistiques de mortalité et de morbidité. (s. d.). Consulté 9

septembre 2021, à l'adresse <https://icd.who.int/browse11/l-m/en>

Comment concevoir une structure de base de données ? (s. d.). Lucidchart. Consulté 22

juillet 2021, à l'adresse <https://www.lucidchart.com/pages/fr/comment-concevoir-une-base-de-donnees>

CoviPrev : Une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19. (s. d.). Consulté 9 septembre 2021, à l'adresse

<https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19>

La crise suicidaire : Reconnaître et prendre en charge. (2006). Haute Autorité de Santé.

https://www.has-sante.fr/jcms/c_271964/fr/la-crise-suicidaire-reconnaitre-et-prendre-en-charge

Les services d'annuaires LDAP: application au référencement dans les transports

terrestres camerounais—Dany StÃ©phane ZIE FOMEKONG. (2006). Memoire

Online. https://www.memoireonline.com/03/13/7086/m_Les-services-d-annuaires-LDAP-application-au-referencement-dans-les-transports-terrestres-camerou7.html

Mémoire DIU Florentina RAFAEL.pdf. (s. d.). Consulté 9 août 2021, à l'adresse

https://www.ccomssantementalelillefrance.org/sites/ccoms.org/files/pdf/M%C3%A9moire%20DIU_Florentina%20RAFAEL.pdf

Note_information_numero_national_prevention_suicide_signee_08.12.2020.pdf. (s. d.).

Consulté 28 août 2021, à l'adresse https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_information_numero_national_prevention_suicide_signee_08.12.2020.pdf

Observatoire national du suicide / DREES. (s. d.). Consulté 22 juillet 2021, à l'adresse <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/article/observatoire-national-du-suicide>

Organisation mondiale de la Santé. (2013). *Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020*. Organisation mondiale de la Santé.

<https://apps.who.int/iris/handle/10665/89969>

Organisation mondiale de la Santé. (2014). *Prévention du suicide : L'état d'urgence mondial*. Organisation mondiale de la Santé.

<https://apps.who.int/iris/handle/10665/131801>

Portail des actions de prévention et de promotion de la santé—France Assos Santé. (s. d.).

Repertoire Actions. Consulté 9 septembre 2021, à l'adresse <https://repertoire-actions.france-assos-sante.org/>

Programme Répertoire opérationnel des ressources (ROR). (s. d.). Consulté 27 août 2021, à l'adresse <https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/repertoire-operationnel-ressource>

Projet_regional_sante_synthese_2018-2022pdf. (s. d.). Consulté 23 août 2021, à l'adresse https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/system/files/2018-06/Projet_regional_sante_synthese_12pages.pdf

Réseau VIES 37. (s. d.). Consulté 23 août 2021, à l'adresse <http://vies37.psrc.fr/>

Santé publique France. (2019). *Bulletin de santé publique Centre—Val-de-Loire. Février 2019*. <https://www.santepubliquefrance.fr/centre-val-de-loire2/bulletin-de-sante-publique-centre-val-de-loire.-fevrier-2019>

Santé publique France. (2019). *Suicide et tentatives de suicide : Données épidémiologiques récentes*. 52.

Schema_regional_sante.CVL.2018-2022pdf. (s. d.). Consulté 27 août 2021, à l'adresse https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/system/files/2018-09/Schema_regional_sante.pdf

Stratégie multimodale de prévention.pdf. (s. d.). Consulté 20 août 2021, à l'adresse https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2019/19-10/ste_20190010_0000_0124.pdf

Stratégie nationale de santé 2018-2022.pdf. (s. d.). Consulté 20 août 2021, à l'adresse https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_sns_2017_vdef.pdf

Suicide et tentatives de suicide données épidémi.2019.pdf. (s. d.). Consulté 28 août 2021, à l'adresse https://www.unps.fr/unps_images/documents/beh-suicide-2019.pdf

Union Nationale de Prévention du Suicide : UNPS. (s. d.). unps. Consulté 23 août 2021, à l'adresse <https://www.unps.fr>

Annexes 1: Fiche d'information de structure sur la prévention du suicide


SUICIDE : TOUS CONCERNÉS

Prévention du suicide : tous acteurs !



LIGNES TÉLÉPHONIQUES

FIL SANTÉ JEUNES 0800 235 236
7j/7 8h-2h, appel anonyme et non surtaxé. Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes (adultes et jeunes) en difficulté avec l'alcool, et pour leurs proches.

S.O.S AMITIÉ 02 47 54 54 54
Écoute anonyme de toute personne en souffrance psychique ou physique.

SUICIDE ÉCOUTE 01 45 39 40 00
Écoute anonyme de toute personne en souffrance psychique ou physique.

SOS HOMOPHOBIE 01 48 06 42 41
Écoute anonyme et gratuite des personnes victimes ou témoins d'actes de LGBTI phobias. Soutien, conseil, information qui permettent d'agir.

VIVRE SON DEUIL 03 22 42 31 64
Soutien et aide aux personnes en deuil

DROGUE INFO SERVICE 0 800 23 13 13
Appel anonyme et gratuit, 7j/7 8h-2h. Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec l'usage de drogues et pour leurs proches.

LIGNE AZUR 0 810 20 30 40
Information et soutien des personnes en questionnement sur leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre, leur entourage, les professionnel-le-s. Contre les LGBTI phobias et pour la prévention du suicide.

EMPREINTES 01 42 380 808
Aide, soutien et conseil aux personnes onduillées. 7j/7 24h/24

ALCOOL INFO SERVICE 0 980 980 930
Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes (adultes et jeunes) en difficulté avec l'alcool, et pour leurs proches. 7j/7 8h-2h, appel anonyme et non surtaxé

ÉCOUTE CANNABIS 0 980 980 940
Information, soutien, conseil et orientation pour les personnes en difficulté avec l'usage de drogues et pour leurs proches

SOLITUD'ECOUTE 08 00 47 47 88
Écoute anonyme et gratuite des personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude, d'isolement ou de mal-être.

AIDE AUX VICTIMES 116 006
Informations et écoute par des professionnels pour les victimes d'agression, vol, harcèlement, accident de la circulation, catastrophe naturelle, etc. 7j/7, 9h-19h

VIOLENCES FEMMES INFO 39 19
Appel anonyme et gratuit. (lundi au dimanche 9h-19h). Numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels concernés.



LIEUX D'ACCUEIL

MAISON DES ADOLESCENTS 02 47 22 20 69
Accueil et écoute des adolescents et de leur entourage

SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE 02 47 36 77 00
Service de santé de l'université de Tours

CENTRE LGBTI DE TOURAINE 02 47 54 24 79
Aide et soutien (identité de genre et orientation sexuelle)
(mercredi de 17h à 19h30, samedi de 14h à 16h30)

UNAFAM 02 47 64 43 79
aide à l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques

ESPACE SANTÉ JEUNES 02 47 05 07 09
Écoute et accueil des jeunes de 12 à 25 ans

FRANCE VICTIMES 37 02 47 66 87 33
Aide aux victimes d'infractions pénales

AIDE 37 02 47 48 37 36
Aide aux agriculteurs et leur entourage

BUREAU D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE (B.A.P.U.) 02 47 61 61 31
Soutien téléphonique (ainsi qu'en visio et en face à face) des étudiants isolés ou en détresse

CENTRES MÉDICAUX PSYCHOLOGIQUES

LOCHES 02 47 91 31 20

CHINON 02 47 93 99 77

AMBOISE 02 36 03 20 06

CHÂTEAU-RENAULT 02 47 62 38 50

CHU TOURS (standard) 02 47 47 47 47
Pour joindre
- les CMP de Tours et son agglomération
- les urgences psychiatriques (hôpital Trousseau)

APPLICATION MOBILE

STOPBLUES
Application téléchargeable de prévention du suicide

 **En cas d'extrême urgence et seulement dans ce cas, contactez le 15 (ou le 112 si appel depuis un portable)**

Informations, rendez-vous : allez sur le site du réseau vies37.psrc.fr



Annexe 2: Listes des documents exploités pour la construction de l'annuaire

Annuaire santé Cœur de Beauce :

http://www.coeurdebeauce.fr/medias/2021/08/ANNUAIRE-SANTE_juillet2021.pdf

Le parcours de la santé mentale :

<http://www.paysloirenature.fr/wp-content/uploads/2021/06/5659-Le-parcours-de-la-Sante%CC%81-Mentale-BAT.pdf>

Dispositifs de soutien psychologique en Indre et Loire :

https://tours-metropole.fr/sites/default/files/guide_dispositifs_de_soutien_psychologique_mai_2021.pdf

Annexe 3: Lettre de sollicitation des CLS et CLSM

Bonjour Madame,

Je suis étudiante en Master 2 Prévention et promotion de la santé et je me permets de vous contacter au nom du **Réseau VIES 37 (Tours) dans le cadre du projet de Cartographie des structures/ressources intervenant dans la Prévention du Suicide**. Ce projet justifie d'une validation du ministère et nous travaillons en collaboration avec l'ARS de la région Centre-Val de Loire et le répertoire opérationnel des ressources (ROR). Il repose sur la constitution d'une base de données qui répondra aux besoins d'informations des professionnelles et du grand public en apportant une vision la plus complète possible sur les dispositifs actuels de prévention du suicide. Cet annuaire couvrira un large champ de ressources/structures depuis les idées suicidaires jusqu'aux urgences suicidaires. Elle intégrera notamment les structures sanitaires, mais également d'autres structures telles que les ressources médico-sociales, socio-éducatives, associatives, etc.

L'objectif des Contrats Locaux de Santé et de Santé Mentale est de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé physique et mentale des populations. Dans ce sens, nous vous sollicitons afin de faire remonter les

coordonnées minimales de différents types de structures/ ressources de la région Centre-Val de Loire que nous pouvons intégrer dans l'annuaire. Ayant bien conscience de votre charge de travail, le recueil d'information sera limité au **département, au nom de la ressource/ structure, les coordonnées mail, le téléphone et l'adresse postale.**

Nous vous proposons d'envoyer vos listings contenant département, nom de la structure, e-mail, téléphone et adresse postale. Si vos listings ne comportent pas les informations "département, nom, e-mail, téléphone, adresse postale" nous vous proposons en pièce jointe un fichier Excel avec un onglet pour chaque type de ressources et que vous pourrez renseigner. Si vous avez des annuaires déjà constitués, vous pouvez également nous les adresser.

Annexe 4: Questionnaire à transmettre aux structures

Questionnaire de recensement des ressources // VIES37

Le questionnaire ci-dessous a pour objectif de recueillir l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration d'un annuaire de ressources d'aide aux personnes en situation de crise

Coordonnées et informations sur la structure

1) Nom complet de la structure (ou du professionnel si libéral) :

Tant que possible, essayer de ne pas mettre d'acronyme (par exemple, préférer Centre Médico-Psychologique à CMP).

2) Adresse exacte : -----

--

Ville : -----

Code postal : -----

[autocomplétion]

3) Site internet : -----

- 4) Adresse électronique : _____ @ _____
- 5) Adresse électronique à contacter pour la mise à jour des coordonnées dans l'annuaire, si différente de l'adresse électronique contact (confidentielle) : _____ @ _____
- 6) N° de téléphone : __ / __ / __ / __ / __
- 7) Jours et heures d'ouverture (mettre un tableau type Doodle pour la réponse avec 3 modalités : 1/ sans rendez-vous, 2/ sur rendez-vous, 3/ avec ou sans rendez-vous)
- Autre, préciser : _____
- 8) A quelle catégorie appartenez-vous :
- Sanitaire hors psychiatrie (par exemple : urgences, addictologie, gériatrie, etc.)
 - Urgences
 - Gériatrie
 - Pédiatrie
 - Addictologie
 - Autre : préciser
 - Psychiatrie du secteur public
 - Hospitalisation de jour (HDJ)
 - Hospitalisation complète
 - Centre Médico-Psychologique (CMP)
 - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
 - Consultations d'urgence
 - Autre : préciser
 - Psychiatrie du secteur privé (cliniques privées)
 - Psychiatre libéral
 - Psychologue libéral
 - Médecin généraliste
 - Médico-social
 - Centre Communal d'Action Social (CCAS)
 - Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)
 - Foyer d'hébergement

- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Institut Médico-Éducatif (IME)
- Autre, préciser : _____
- Etablissement social
- Associations (hors ligne d'écoute)
- Lignes d'écoute
- Organisme de formations dédiées à la prévention du suicide [si organisme de formation, fin du questionnaire]
 - A destination des professionnels de santé
 - A destination du grand public
 - Autres, préciser : _____
- Autre, préciser : _____

Public cible et aides proposées

9) Public pris en charge :

- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- Personnes âgées

10) Premier contact :

- Professionnel
 - Médecin
 - Infirmier
 - Psychologue
 - Autre, préciser : _____
- Bénévole
- Autre, préciser : _____

11) Y a-t-il une ou des problématiques / populations auxquelles vous êtes spécifiquement dédiés ? (*plusieurs réponses possibles*) :

- Professions particulières
 - Policiers
 - Gendarmes
 - Militaires

- Soignants
- Chefs d'entreprise
- Agriculteurs
- Autre : préciser
- Population à risque de discrimination
 - En raison du genre
 - En raison de l'orientation sexuelle
 - En raison des origines ethniques
 - Autre : préciser
- Harcèlement / violences psychologiques
- Violences
 - Physiques
 - Victimes
 - Auteurs
 - Sexuelles
 - Victimes
 - Auteurs
- Isolement / solitude
- Soutien aux pairs aidants
- Difficultés financières
 - Précarité
 - Surendettement
 - Logement
 - Autre : préciser
- Difficultés judiciaires / administratives
 - Personnes détenues
 - Personnes en situation irrégulière
 - Migrants
 - Autre : préciser
- Événements de vie
 - Exposition à un événement stressant (licenciement, conflit interpersonnel, rupture, etc.)
 - Exposition à un événement traumatique (victime ou témoin d'agression physique ou sexuelle, d'un accident grave, etc.)
 - Décès d'un proche
- Problématique médicale

- Maladie somatique grave ou chronique
- Trouble de l'usage de substances
- Maladie psychiatrique / handicap psychique
- Suicidants
- Personnes en situation de handicap moteur
- Problématiques spécifiques à certaines tranches d'âges
 - Personnes âgées
 - Mineurs
 - Adolescents
 - Etudiants
 - Jeunes adultes
- Autre(s), préciser : _____

12) Délai moyen de prise en charge :

- Prise en charge dans l'urgence / dans l'immédiat (aucun délai)
- Prise en charge dans les 24-72h
- Prise en charge dans la semaine
- Prise en charge dans le 1 mois
- Prise en charge après un délai d'1 mois minimum

Si vous le souhaitez, vous pouvez décrire votre activité dans l'encart ci-dessous, dans la limite de 300 caractères. Cette description sera visible pour les répondants du 2NPS.

Par exemple : "Association assurant une permanence téléphonique pour écouter et aider les personnes en détresse psychologique" ou encore " Centre de ressources spécialisé dans le champ du handicap psychique"

Annexe 5: Objectif SMART

Objectifs SMART



Mémoire Master 2 : Prévention Et Promotion de la Santé

Mise en place d'une base de données des structures intervenants dans la prévention du suicide dans la région Centre-Val de Loire

44 pages (hors annexes) – 06 tableaux – 04 figures

Résumé

Introduction : Selon les dernières données du centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc), 8 948 décès par suicide ont été enregistrés en 2015, le suicide reste donc l'une des priorités des programmes prévention en santé publique. Afin de diminuer au maximum les taux de suicide, les programmes de prévention et les structures qui les accueillent doivent être connus par les acteurs de prévention. Dans cette optique, nous travaillerons sur la mise en place d'un annuaire des ressources sur la région centre-val de Loire.

Méthodologie : Nous avons réalisé un travail de recensement des structures intervenants dans la prévention du suicide sur toute la région centre en partenariat avec l'ARS et le répertoire opérationnel des ressources. A l'aide de critère d'inclusion, nous avons recensé les structures en effectuant des recherches sur internet, en appelant et en laissant des mails à différente organisation, nous avons également créé un questionnaire à destination des structures.

Résultats : Nous avons recensé différents types de structures (association, structure sanitaire et sociale, ligne d'écoute et d'accompagnement, organisme de formation) que nous avons intégrées sur le site du ROR centre-val de Loire, afin de faciliter l'accès aux informations pour les acteurs en prévention du suicide. L'annuaire est toujours en construction, mais nous pouvons dès à présent le consulter sur le site du ROR.

Discussion-conclusion : La prévention du suicide reste un problème majeur de santé publique et les organismes de santé font le nécessaire pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie de santé mentale 2018-2022. L'annuaire que nous mettons en place représente un atout considérable, car elle permettra une prise en charge plus rapide du patient et une suite dans la trajectoire de soins.

Mots-clés : annuaire ; suicide ; prévention ; santé publique ; ressources

Directeur de stage : FILLATRE Marc

Directeur de mémoire : FACY Françoise ; FILLATRE Marc

Date de la soutenance : 17/09/2021

Setting up a database of structures involved in suicide prevention in the Centre-Val de Loire region

Introduction : According to the latest data from the Center for Epidemiology of Medical Causes of Death (CépiDc), 8,948 deaths by suicide were recorded in 2015, so suicide remains one of the priorities of public health prevention programs. In order to reduce suicide rates as much as possible, prevention programs and the structures that host them must be known by prevention actors. In this perspective, we will work on the implementation of a directory of resources in the Centre-Val de Loire region.

Methodology : We carried out a survey of structures involved in suicide prevention throughout the central region in partnership with the ARS and the operational directory of resources. Using inclusion criteria, we identified the structures by searching on the internet, by calling and leaving emails to different organizations, we also created a questionnaire for the structures.

Results : We have identified different types of structures (association, health and social structure, listening and support line, training organization) that we have integrated into the ROR Centre-Val de Loire site, in order to facilitate access to information for suicide prevention actors. The directory is still under construction but we can already consult it on the ROR site.

Discussion-Conclusion : Suicide prevention remains a major public health issue and health organizations are taking steps to meet the goals set out in the 2018-2022 mental health strategy. The directory that we are putting in place represents a considerable asset because it will allow for a more rapid management of the patient and a continuation in the care trajectory.

Keywords: directory; suicide; prevention; public health; resources

Internship director : FILLATRE Marc

Thesis director : FACY Françoise ; FILLATRE Marc

Defense date : 09/17/2021